

REPUBLIQUE FRANCAISE

*Ministère de l'éducation
nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche*

*Ministère des affaires sociales et
de la santé*

Centre national de gestion

Arrêté du 28 OCT. 2016

**fixant les listes des candidats à la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des
personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche
dentaires des centres hospitaliers et universitaires
(scrutin du 15 novembre 2016)**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
la ministre des affaires sociales et de la santé et la directrice générale du Centre national de
gestion,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;

Vu le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels
enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des
centres hospitaliers et universitaires, et notamment son article 51 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2016 relatif aux élections de la juridiction disciplinaire
compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins,
d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Pour le scrutin du 15 novembre 2016, les listes des candidats sont arrêtées ainsi qu'il suit :

- 1) Candidats au titre du collège des professeurs des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires :

M. Serge ARMAND	CSERD de Toulouse
M. Etienne DEVEAUX	CSERD de Lille
M. Bernard GIUMELLI	CSERD de Nantes
M. Louis-Frédéric JACQUELIN	CSERD de Reims
M. Jean-Marc MARTRETTE	CSERD de Nancy
Mme Corinne TADDEI-GROSS	CSERD de Strasbourg
M. Jacques-Henri TORRES	CSERD de Montpellier

- 2) Candidats au titre du collège des maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires :

M. Marc ENGELS-DEUTSCH	CSERD de Nancy
M. Laurent LE GUEHENNEC	CSERD de Nantes
Mme Sahar MOUSSA-BADRAN	CSERD de Reims
M. Pierre-Pascal POULET	CSERD de Toulouse

- 3) Candidats au titre du collège des assistants hospitaliers universitaires des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires :

Mme Marie-Caroline BAUDRION	CSERD de Nantes
-----------------------------	-----------------

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>), sur le site du Centre national de gestion (<http://www.cng.sante.fr>) et sur le portail Galaxie (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/etablisements.html>).

Article 3

La directrice générale des ressources humaines, la directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **28 OCT. 2016**

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

La chef du département des personnels
enseignants - chercheurs des
disciplines de santé
Maryline GENIEYS

La ministre des affaires sociales et de la santé

La chef du bureau
des ressources humaines hospitalières

Odile BRISQUET

La directrice générale du Centre national de
gestion

L'Adjoint au chef de Département
Département de Gestion des Praticiens Hospitaliers

Emmanuel RIQUIER